



Dissolution société France

Par julesgab

Salut à tous,

J'ai une société d'import export de petit matériel électronique, basée à Nantes, immatriculée au greffe local, environ 180k de CA et 2 salariés. L'idée c'est de dissoudre tout ça avant de monter une structure similaire à Dubaï, j'ai commencé à réfléchir sérieusement depuis la rentrée et j'aimerais boucler avant la clôture de l'exercice en décembre si possible. Du coup ma question, c'est sur les délais et les formalités réelles de liquidation... Entre la dissolution, la nomination du liquidateur, la clôture des comptes... ça prend combien de temps en pratique chez vous? Et niveau stocks et contrats en cours avec mes fournisseurs, je fais comment, je dois tout liquider avant ou ça peut continuer pendant la procédure? Après, je sais que c'est pas tout à fait la même chose mais je regarde aussi de mon côté ce qui existe pour la suite, genre un cabinet comptable français basé à dubaï pour pas être perdu une fois la structure montée là bas.

Merci d'avance pour vos lumières